



Communiqué de presse

## **Factorielles renforce son partenariat avec le CFPC et développe son offre de formation *e-learning***

Paris, le XX septembre 2011 - Factorielles, société de conseil experte en protection sociale, annonce la signature d'un accord avec le Centre de Formation de la Profession Comptable (CFPC). Ce nouveau partenariat concerne la mise à disposition de l'offre de formation à distance - *E-learning Factorielles* - auprès de l'ensemble des experts-comptables bénéficiant des stages de formation conçus par le CFPC et diffusés par les Instituts Régionaux de Formation (IRF).

Novatrice dans son approche pédagogique, l'offre « *E-learning Factorielles* » garantit une souplesse d'apprentissage en s'adaptant au niveau de connaissance et au rythme d'apprentissage de chacun. Complémentaire aux formations traditionnelles, elle permet d'accéder à des modules d'apprentissage comprenant de nombreux exposés, témoignages vidéo, mises en situation, études de cas pratiques, etc. Elle permet également de bénéficier de validation de connaissance par des mises en situation et des auto-évaluations ainsi que de l'accès aux supports de formation pendant une durée appropriée.

Depuis plusieurs années, le CFPC s'est engagé résolument dans la voie de l'E-learning, d'abord pour la formation des experts-comptables stagiaires, mais aussi plus récemment des collaborateurs et des experts-comptables. Pour les dirigeants de cabinet d'expertise-comptable et/ou les collaborateurs spécialisés en social, Factorielles et le CFPC proposent dans un premier temps deux modules de formation à distance innovants :

- **Le module « Contrats collectifs : mettre en place, sécuriser et conseiller » propose (sur une durée approximative de 7 heures) une maîtrise complète des différents aspects de la mise en place et de la gestion des contrats d'entreprise.** Il permet notamment d'apprendre à identifier les obligations des entreprises à l'égard de leurs salariés, à mettre en place des contrats d'entreprise santé, prévoyance et retraite, à sécuriser le maintien des garanties de prévoyance, à comprendre le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations.
- **Le module « Cotisations TNS : maîtrisez les calculs et les régularisations » propose (sur une durée approximative de 3 heures) une vision globale et un socle de connaissance de base en cotisations des TNS en vue de limiter le risque social de l'entreprise.** Il permet notamment de comprendre toutes les finesses du calcul des cotisations sociales obligatoires des TNS, de savoir prendre en compte les revenus entrant dans l'assiette de calcul, et de traiter les cotisations des créateurs et les régularisations et gérer les cotisations Madelin.

Bruno Chrétien, Dirigeant de Factorielles, précise : « Notre accord avec le CFPC confirme notre partenariat de confiance et de longue date avec l'organisme de référence de formation de la profession comptable. Il illustre également la démarche pédagogique commune de Factorielles et du CFPC en termes de qualité et d'innovation ».

###

#### **A propos de Factorielles**

Fondé en 1994 et basé à Lyon, Factorielles constitue l'un des principaux experts indépendants dédiés à l'optimisation des dispositifs de protection sociale des dirigeants d'entreprise et de leurs salariés ainsi qu'aux solutions d'épargne salariale. La société est présente auprès des principaux cabinets d'expertise comptable et groupes de bancassurance, mais également auprès de nombreux notaires, avocats, centre de gestion et institutions de retraite. Partout en France, Factorielles propose son expertise par l'accès à des outils performants d'aide à la décision : formations, logiciels de diagnostic et de simulation, conseils et études sur-mesure. <http://www.factorielles.com/>

#### **A propos du CFPC**

Créé en 1992 par les instances nationales de la profession comptable libérale, le CFPC, est un centre d'ingénierie de formation au service des cabinets et de la profession. Il est essentiellement dédié aux besoins de formation des experts-comptables, de leurs collaborateurs et des experts-comptables stagiaires. Son offre de formation est diffusée à travers les 22 Instituts Régionaux de Formation (IRF) qui organisent localement les formations. Près de 89 000 jours de formation participants ont ainsi été dispensés en 2010. Le catalogue 2011/2012 propose plus de 300 thèmes de formation et s'est enrichi d'une offre e-learning : séminaires d'initiation comptable, sociale, fiscale et juridique, séminaires sur le management, la responsabilité, le blanchiment, le nouveau référentiel normatif.

<http://www.cfpc.net>

---

#### **Contact presse**

##### **Olivier DURBIZE**

Tél. +33 (0) 1 42 86 82 48

Mob. +33 (0)6 13 27 31 02

Fax. +33 (0) 1 42 97 54 74

16, rue de la Banque - 75002 Paris, France

[olivier.durbize@shan.fr](mailto:olivier.durbize@shan.fr)